

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 juillet 2021**

Le treize juillet deux mille vingt et un à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZEDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des élus, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 06 juillet 2021

Sont présents : Mmes BERNARD, LHERMELIN, MAZOUIN, MALHAO Mrs ROSSET, FORTINEAU, SIMON, COCULET, OUVRARD, BARTHELEMY.

Absent excusé : Mr BOREL.

Mme Lhermelin a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 juin 2021.
- Préparation de la frairie du 21 août 2021 et organisation de la course cycliste du 22 août 2021.
- Point sur l'avancement du dossier travaux rénovation mairie.
- Préparation du déménagement de la mairie en vue des travaux.
- Réflexion pour un système de chauffage de l'ancienne école.
- Point sur l'avancée du dossier d'aménagement de l'arbre et approbation du programme et de l'enveloppe de l'opération.
- Nomination du coordonnateur pour le recensement de la population de 2022.
- Approbation de la convention du CDG16 sur « santé, hygiène et sécurité au travail ».
- Validation des devis en cours.

### **Approbation du compte rendu du CM du 07 juin 2021.**

Approuvé à l'unanimité.

### **Préparation de la frairie du 21 août 2021 et organisation de la course cycliste du 22 août 2021.**

Mme Barthelemy Laurence, présidente du comité des fêtes, vient nous présenter les projets pour la frairie. Après une première réunion la semaine dernière avec la présence de nombreux bénévoles où un barbecue et un bric à bric avaient été décidés pour le 22 août, une rencontre entre les seuls membres du bureau a fait suite aux annonces gouvernementales et a décidé l'annulation du bric à bric. Pour l'instant la buvette et le barbecue sont maintenus, une nouvelle réunion aura lieu fin juillet, en attente de potentielles nouvelles annonces gouvernementales, pour prendre une décision finale. Actuellement, la course cycliste du 22/08 est maintenue et les postes de surveillances ont été décidés.

### **Point sur l'avancement du dossier travaux rénovation mairie.**

L'appel d'offre pour les travaux de rénovation a pris fin vendredi 9 juillet à midi et l'ouverture des plis à eu lieu lundi 12 juillet à 9 h à la mairie en présence de Madame le maire, de ses deux adjoints et Mr Virouleau maître d'œuvre.

La liste ci-après reprend les entreprises postulantes et leurs propositions.

Ont été retenus Aubin pour le gros œuvre/assainissement, Crespo Dupin pour les menuiseries, AS Deco pour plâtrerie isolation et peintures, Cailleton pour les revêtements sols et murs et Naudon pour plomberie, chauffage et électricité.

Les travaux commenceront le 13 septembre 2021.

COMMUNE DE ROUZEDE  
REAMENAGEMENT INTERIEUR MAIRIE

APPEL D'OFFRE DU 09 Juillet 2021  
SEANCE D'OUVERTURE DES PLS - A LA MAIRIE  
Le 12 Juillet 2021 à 09h

Désignation	Estimation HT	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	RETENUE PROVISOIRE
01- Gros-oeuvre / Assainissement	34 262,00	(5) ALBIN 35 999,-					
02- Charpente / Couverture	400,00						
03- Menuiseries	11 640,00	(3) CRESCO 11 001,-					
04- Plâtrerie isolation	17 130,00	AS DECO (1) 18 388 €	(6) CERO DECO 17 887,59				
05- Peintures	13 353,50	AS DECO (1) 15 285,50	(6) CERO DECO 17 503,04				
06- Revêtement sol et murs scellé	5 914,45	(2) CALLETON F. 6 139,85	(6) CERO DECO 8 434,59				
07- Plomberie Chauffage	23 744,00	(4) MAUDON 21 390,-	(8) AVENTIL CONFORT 26 232,-				
08- Electricité VMC	16 450,00	(4) MAUDON 16 603,-					
TOTAL	122 893,95	124 805,75					0,00

**Préparation du déménagement de la mairie en vue des travaux.**

En prévision des travaux démarrant le 13 septembre, il faut intégralement vider la mairie pour installer le secrétariat dans le bâtiment de la bibliothèque. Madame le Maire explique qu'avec les départs en vacances de chacun, il serait judicieux de ne pas attendre le dernier moment pour s'en occuper. Le conseil se met d'accord sur la date du lundi 02 août à 8 h pour commencer le déménagement.

**Réflexion pour un système de chauffage de l'ancienne école.**

Le conseil décide de vérifier les radiateurs et les prises électriques dans l'enceinte de la bibliothèque et d'investir dans un poêle à pétrole.

**Point sur l'avancée du dossier d'aménagement de l'arbre et approbation du programme et de l'enveloppe de l'opération.**

Les plans des relevés topographiques de la traversée de l'Arbre ont été reçus en mairie de Mazerolles. Madame le maire expose le projet de requalification de la traverse de l'Arbre sur la RD13 et précise le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle globale. Elle indique par ailleurs que la réalisation de ce programme rend nécessaire le recours à un maître d'œuvre. Elle demande l'autorisation au conseil municipal d'approuver la réalisation de la requalification de la traverse de l'Arbre ainsi que le programme de l'opération ; d'approuver l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ; de solliciter, à ce titre, toute subvention mobilisable et notamment auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de la Charente, du Syndicat de Pays et de la Communauté de Communes ; et de l'autoriser à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

**Nomination du coordonnateur pour le recensement de la population de 2022.**

Mme Lhermellin Bernadette avait été choisie l'an dernier pour être coordonnateur communal du recensement de la population. Le recensement ayant été reporté à 2022 cause Covid, Madame le maire propose de garder Mme Lhermellin comme coordonnateur.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**Approbation de la convention du CDG16 sur « santé, hygiène et sécurité au travail ».**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil la nouvelle convention du CDG 16. Ceux-ci l'acceptent à l'unanimité.

**Validation des devis en cours.**

Lors du dernier conseil municipal, Madame le Maire présente un deuxième devis de l'entreprise Horte et Tardoire pour la façade de l'école. Celui-ci étant plus élevé que le devis proposé par Aubin bâtiment, ce dernier est choisi à l'unanimité pour effectuer les travaux

Mr Barthelemy présente des devis de remblais pour la future plateforme de broyage. Aucune décision n'est prise, d'autres devis sont en attente

**Points divers.**

Madame le maire expose au conseil municipal le projet de remplacement du luminaire cassé dans le bourg. Le modèle de remplacement proposé par le SDEG16 ne convainc personne et décision est prise de demander une nouvelle proposition.

Madame Le Maire lit aux membres du conseil le courrier reçu par le ministère des armées suite aux démarches effectuées contre les bruits d'avions ces derniers mois qui explique la nécessité de l'entraînement des jeunes pilotes.

Madame le Maire a rencontré le propriétaire du golf pour parler du projet d'extension du parc immobilier de celui-ci et va aussi rencontrer l'association des propriétaires pour décider de l'installation d'une réserve incendie.

***L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 20h.***